



Dossier fond social

publié le 20/11/2017 - mis à jour le 21/11/2017

Descriptif :

Les **dossiers** sont à retirer à l'intendance et à ramener avant le **05 décembre 2017**.

La Commission du fond social aura lieu le **7 décembre à 11h00**. Si besoin, le dossier de demande est à retirer au **service intendance** du collège auprès de **Mme TOURNAY**, gestionnaire ou **Mme VERDIERE**, secrétaire. Retour au plus tard le 05 décembre, dernier délai.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.